



Le 26 février 2026

Pour publication immédiate

QUÉBECOR INC. ANNONCE SES RÉSULTATS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE 2025 ET LE QUATRIÈME TRIMESTRE 2025

Montréal (Québec) – Québecor inc. (« Québecor » ou la « Société ») communique aujourd'hui ses résultats financiers consolidés pour l'exercice 2025 et le quatrième trimestre 2025.

Faits saillants

Exercice 2025 et développements récents

- Québecor a enregistré en 2025 des flux de trésorerie libres¹ de 1,43 G\$, en hausse de 305,4 M\$ (27,3 %), des revenus de 5,68 G\$, en hausse de 36,9 M\$ (0,7 %), un BAIIA ajusté² de 2,39 G\$, en hausse de 25,7 M\$ (1,1 %) par rapport à l'exercice 2024, ou en hausse de 110,3 M\$ (4,7 %), en excluant l'impact défavorable lié à la hausse de 110,8 M\$ de la charge de rémunération à base d'actions, en raison de la forte croissance du prix de l'action en 2025, ainsi que l'incidence favorable de 26,2 M\$ liée à la rétroactivité des ententes sur les redevances pour les chaînes spécialisées du secteur Média.
- Le secteur Télécommunications a affiché pour sa part une hausse de 47,8 M\$ (2,0 %) de son BAIIA ajusté et une hausse de 12,4 M\$ (0,3 %) de ses revenus, dont une progression de 112,2 M\$ (6,7 %) de ses revenus de services de téléphonie mobile.
- Augmentation nette de 311 000 lignes (7,6 %) en téléphonie mobile, de 7 500 clients (0,4 %) en accès Internet et de 214 100 (2,8 %) unités génératrices de revenus (« UGR »)³ totales du secteur Télécommunications.
- Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Québecor de 856,0 M\$ (3,73 \$ par action de base), en hausse de 108,5 M\$ (0,50 \$ par action de base) ou 14,5 %.
- Bénéfice net ajusté⁴ de 879,7 M\$ (3,83 \$ par action de base), en hausse de 132,7 M\$ (0,60 \$ par action de base) ou 17,8 %.
- Baisse du ratio d'endettement net consolidé⁵ à 2,95x, toujours le plus bas parmi les principales entreprises de l'industrie des télécommunications au Canada.
- Hausse de 14,3 % du dividende trimestriel versé sur les actions de catégorie A (droits de vote multiples) (« actions catégorie A ») et sur les actions subalternes de catégorie B (comportant droit de vote) (« actions catégorie B ») de la Société, qui passe de 0,35 \$ à 0,40 \$.
- En 2025, Vidéotron Ltée (« Vidéotron ») a annoncé l'expansion de ses services Internet et de télévision que propose la technologie Helix à plus de 180 000 foyers dans de nombreuses villes du Québec. Cette nouvelle offre s'ajoute aux services sans fil de Vidéotron déjà offerts dans ces secteurs. De plus, en partenariat avec l'entreprise Ecotel inc. et avec le soutien du gouvernement du Québec, Vidéotron a annoncé l'agrandissement de la zone de couverture et d'abonnement à ses services sans fil en Haute-Mauricie, permettant à plus de 10 000 nouveaux résidents de s'abonner à ses services mobiles tout en offrant

¹ Voir « Définitions – Flux de trésorerie libres »

² Voir « Définitions – BAIIA ajusté ».

³ Voir « Définitions – Indicateurs de rendement ».

⁴ Voir « Définitions – Bénéfice net ajusté ».

⁵ Voir « Définitions – Ratio d'endettement net consolidé ».

une connectivité renforcée sur plusieurs tronçons routiers. Vidéotron a également annoncé en 2025 l'agrandissement de la zone d'abonnement à ses services sans fil dans plusieurs secteurs de la MRC de Témiscamingue.

- Le 11 juin 2025, Vidéotron a annoncé une expansion majeure de son service Internet GIGA dans les secteurs de Québec, de l'Outaouais, du Saguenay–Lac-Saint-Jean, dans les Hautes-Laurentides ainsi que dans la MRC de Rivière-du-Loup. En tout, ce sont plus de 350 000 foyers additionnels qui peuvent dès maintenant profiter de vitesses de téléchargement supérieures.
- En 2025, Freedom Mobile Inc. (« Freedom ») a annoncé une expansion de sa zone d'abonnement sans fil à Chatham-Kent, en Ontario. De plus, Freedom a amorcé le déploiement progressif du spectre 3 800 MHz sur l'ensemble de son réseau 5G+ en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique. Ce déploiement améliorera considérablement les capacités du réseau de Freedom, offrant aux clients qui disposent d'appareils et de forfaits 5G+ compatibles une meilleure connectivité avec des vitesses de téléchargement théoriques pouvant dépasser 1 Gbps.
- Le 5 février 2025, Fizz a annoncé le lancement de Fizz TV, un service de télévision entièrement numérique. Accessible aux membres de Fizz Internet au Québec, Fizz TV se démarque par son approche sur mesure qui permet aux abonnés de construire leur propre forfait télé.
- Les marques Vidéotron, Fizz et Freedom se sont illustrées lors de la publication des résultats 2026 de l'indice WOW de Léger du 22 janvier 2026. L'étude a révélé que, dans le secteur des télécommunications, Vidéotron s'est hissée au premier rang pour l'expérience en boutique au Québec pour une troisième année consécutive, tandis que Fizz maintient sa position de leader canadien pour l'expérience en ligne, une reconnaissance remportée pour une septième année d'affilée.
- Selon le rapport annuel 2025 de la Commission des plaintes relatives aux services de télécom-télévision (« CPRST ») publié le 14 janvier 2026, Vidéotron, Freedom, Fizz et VMedia se distinguent à nouveau par leur performance en matière de satisfaction à la clientèle. Alors que les plaintes dans l'industrie canadienne des télécommunications augmentent de 17 %, les marques de Québecor sont demeurées stables.
- Le 6 octobre 2025, Vidéotron a annoncé qu'une étude Léger réalisée du 17 juillet au 2 août 2025 la classait comme l'entreprise de télécommunications la plus choisie des Québécois. Confirmant sa position de leader en matière de service client parmi les fournisseurs de télécommunications au Québec, Vidéotron s'est démarquée par d'excellents résultats, tout en étant reconnue comme l'entreprise de télécommunications la plus fiable et la plus digne de confiance de son secteur d'activités au Québec.
- Le 20 novembre 2025, Vidéotron a émis des billets de premier rang d'un montant en capital global de 800,0 M\$, portant intérêt à un taux de 3,950 % et échéant le 15 octobre 2032, à des conditions avantageuses, dont l'écart de crédit 7 ans le plus bas observé dans l'industrie des télécommunications au Canada.
- En 2025, Vidéotron a remboursé i) la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital de 600,0 M\$ US, portant intérêt à un taux de 5,125 %, ii) un montant de 200,0 M\$ par anticipation sur la tranche de 700,0 M\$ venant à échéance en avril 2026 de sa facilité de crédit à terme et iii) ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 400,0 M\$, portant intérêt à un taux de 5,625 %.

Quatrième trimestre 2025

- Au quatrième trimestre 2025, Québecor a enregistré une hausse de 47,3 M\$ (3,2 %) de ses revenus, une augmentation de 66,2 M\$ (21,9 %) de ses flux de trésorerie libres et une hausse de 21,4 M\$ (3,6 %) de son BAIIA ajusté ou une hausse de 44,3 M\$ (7,6 %), en excluant l'impact défavorable lié à la hausse de 66,8 M\$ de la charge de rémunération à base d'actions et l'incidence favorable de 43,9 M\$ liée à la rétroactivité d'une entente sur les redevances pour les chaînes spécialisées du secteur Média.
- Le secteur Télécommunications a affiché des augmentations respectives de 23,9 M\$ (4,2 %) de son BAIIA ajusté et de 18,9 M\$ (1,5 %) de ses revenus, dont une augmentation des revenus de ses services en téléphonie mobile de 39,9 M\$ (9,5 %).
- Augmentation nette de 73 900 lignes (1,7 %) en téléphonie mobile, de 3 700 clients (0,2 %) en accès Internet et de 55 100 UGR (0,7 %) du secteur Télécommunications, la meilleure performance de l'industrie malgré une zone de couverture et d'abonnement largement réduite.
- Revenu mensuel moyen mobile par unité (« RMPU mobile »)¹ de 35,23 \$ au quatrième trimestre 2025, comparativement à 34,75 \$ à la même période de 2024, soit une hausse de 0,48 \$ (1,4 %).

¹ Voir « Définitions – Indicateurs de rendement ».

- Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Québecor de 211,5 M\$ (0,93 \$ par action de base), en hausse de 33,8 M\$ (0,17 \$ par action de base) ou 19,0 %.
- Bénéfice net ajusté de 226,2 M\$ (0,99 \$ par action de base), en hausse de 39,6 M\$ (0,19 \$ par action de base) ou 21,2 %.

Déclaration de Pierre Karl Péladeau, président et chef de la direction de Québecor :

« Guidée par des priorités stratégiques claires et par une exécution rigoureuse et soutenue, Québecor a continué d'améliorer ses performances financières et opérationnelles en 2025, consolidant ainsi sa position de quatrième grand joueur des télécommunications au Canada, en livrant globalement la plus forte croissance de l'industrie, appuyée par la meilleure situation financière. La Société a enregistré des hausses de 27,3 % de ses flux de trésorerie libres, de 17,8 % de son bénéfice net ajusté, de 1,1 % de son BAIIA ajusté ou 4,7 %, en excluant les charges de rémunération à base d'actions et l'incidence favorable liée à la rétroactivité des ententes sur les redevances pour les chaînes spécialisées.

Ces solides résultats nous ont permis, après des rachats d'actions de la Société pour près de 218 M\$ et une hausse continue et mesurée de notre dividende, de réduire notre dette nette consolidée de près de 800 M\$ en 2025 et ainsi continuer d'améliorer notre ratio d'endettement net consolidé, qui a atteint 2,95x au 31 décembre 2025, soit encore et toujours le plus bas parmi les principales entreprises de l'industrie des télécommunications au Canada.

Au quatrième trimestre 2025 la Société a démontré l'amélioration continue de ses performances, avec des hausses de 3,2 % des revenus, de 21,9 % des flux de trésorerie libres, de 21,2 % du bénéfice net ajusté et de 3,6 % du BAIIA ajusté ou de 7,6 %, en excluant les charges d'options et l'incidence favorable liée aux redevances.

Le secteur Télécommunications a, pour sa part, affiché des hausses de 2,0 % de son BAIIA ajusté, de 6,7 % de ses revenus de service de téléphonie mobile et de 0,3 % de ses revenus totaux en 2025. Grâce à des offres attrayantes et à de nouvelles fonctionnalités alignées sur les besoins d'une clientèle toujours plus diversifiée, nos marques ont continué de gagner des parts de marché importantes à l'échelle canadienne tout au long de l'année. Cette progression s'est illustrée par l'ajout de 311 000 nouvelles lignes en téléphonie mobile ou 7,6 %, soit de nouveau le meilleur taux de croissance de l'industrie au Canada.

De plus, nous avons continué d'augmenter la cadence au cours du quatrième trimestre 2025, avec l'ajout de 73 900 lignes en téléphonie mobile, l'augmentation de 1,4 % du RMPU mobile et la croissance de 3,5 % de nos revenus de services, dont une hausse de 9,5 % en téléphonie mobile, notre meilleure performance depuis l'acquisition de Freedom. Ces impressionnants résultats ont permis au secteur Télécommunications d'augmenter ses revenus de 1,5 % et son BAIIA ajusté de 4,2 % au quatrième trimestre.

Par l'entremise de Vidéotron, de Fizz et de Freedom, nous avons poursuivi l'élargissement de la zone de couverture et d'abonnement à nos services de télécommunications à l'échelle canadienne en 2025, renforçant notre présence dans plusieurs régions du Canada. Cette expansion permet dorénavant à un plus grand nombre de Canadiennes et de Canadiens de profiter de nos forfaits concurrentiels, tout en bénéficiant de notre réseau sans fil rapide et fiable. Ensemble, nos marques sont désormais en mesure de rejoindre plus de 34 millions de Canadiennes et de Canadiens, soit près de 83 % de la population du Canada.

En 2025, Freedom a amorcé le déploiement progressif du spectre 3 800 MHz sur l'ensemble de son réseau 5G+ en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique. Cette mise en œuvre améliorera considérablement les capacités du réseau de Freedom, offrant aux clients disposant d'appareils et de forfaits 5G+ compatibles une meilleure connectivité grâce à des vitesses de téléchargement théoriques pouvant dépasser 1 Gbps. De plus, Freedom a annoncé la construction imminente de son propre réseau sans fil au Manitoba en 2026, favorisant l'émergence de nouveaux services de télécommunications dans cette province. À ce jour, Freedom a investi plus de 35 millions de dollars dans le spectre sans fil au Manitoba, jetant ainsi les bases d'un réseau robuste conçu pour répondre aux besoins évolutifs des clients. En décembre 2025, Freedom a également lancé son service Internet résidentiel sans fil « Freedom 5G Home Internet » qui ne nécessite aucune infrastructure filaire traditionnelle et qui permet d'offrir une solution Internet domestique plus abordable à la clientèle.

Par ailleurs, Fizz a poursuivi son expansion technologique, en lançant, en décembre 2025, son offre 5G au Québec, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique, élargissant ainsi l'accès à des technologies de pointe à prix abordables. Cette évolution rehaussera l'expérience mobile de nos clients en leur offrant des vitesses nettement supérieures et une meilleure performance réseau.

Dans un contexte de forte croissance et d'expansion, le maintien d'un niveau élevé de satisfaction de notre clientèle demeure une grande source de fierté et les reconnaissances obtenues à cet égard témoignent du lien de confiance que nos marques ont su établir et renforcer au fil des ans. Publié en janvier 2026, l'indice WOW de Léger place Vidéotron au premier rang pour l'expérience en boutique au Québec pour une troisième année consécutive, tandis que Fizz conserve sa position de leader canadien pour l'expérience en ligne pour une septième année d'affilée. De plus, une étude Léger réalisée à l'été 2025 désigne Vidéotron comme l'entreprise de télécommunications la plus fiable et la plus digne de confiance de son secteur d'activités au Québec. Finalement, selon le rapport annuel 2025 de la CPRST publié en janvier 2026, Vidéotron, Freedom, Fizz et VMedia se sont de nouveau distinguées en matière de

satisfaction à la clientèle. Alors que le nombre de plaintes dans l'industrie canadienne des télécommunications a augmenté de 17 %, nos marques ont su maintenir une performance stable.

Groupe TVA inc. (« Groupe TVA ») a enregistré un BAIIA ajusté de 49,9 M\$ en 2025, soit un écart favorable de 38,7 M\$ comparativement à 2024. Cette variation s'explique surtout par l'enregistrement, au quatrième trimestre, de l'ajustement rétroactif favorable découlant d'une entente sur les redevances pour les chaînes spécialisées et aussi par les économies découlant de la mise en œuvre de nos plans de restructuration visant à contrer la baisse des revenus publicitaires et d'abonnement qui touche l'ensemble de l'industrie de la télévision privée, contrebalancés en partie par l'absence de superproductions étrangères dans les studios MELS.

Cet ajustement rétroactif, qui provient d'un différend avec un important télédiffuseur depuis de nombreuses années, reflète le manque à gagner considérable qui a longtemps pénalisé Groupe TVA. Cette attente avant la perception des sommes dues a entraîné des répercussions négatives marquées sur l'entreprise, tant sur le plan de l'emploi que sur celui de la programmation. Bien qu'il ait permis de réduire partiellement le déficit accumulé lors des dernières années, cet ajustement ne modifie aucunement le portrait financier structurel de Groupe TVA. Le poids de la réglementation sur Groupe TVA, l'érosion persistante des revenus publicitaires, lesquels ne cessent de migrer vers les plateformes étrangères, et la perte substantielle d'abonnés aux chaînes spécialisées entraînent des conséquences majeures pour la télévision privée et pour les plateformes numériques locales. Dans ce contexte, Groupe TVA continuera de faire preuve d'une discipline financière rigoureuse et de réduire ses charges d'exploitation.

Cependant, il revient également aux gouvernements de s'impliquer activement afin de réduire cette pression continue sur l'industrie, en mettant en place des mesures structurantes afin de soutenir les entreprises médiatiques d'ici. Le gouvernement du Canada pourrait intervenir rapidement en mettant fin à la déductibilité fiscale des investissements publicitaires réalisés auprès d'entreprises étrangères et en accordant un incitatif fiscal additionnel pour l'achat de publicité auprès d'entreprises canadiennes. Par ailleurs, dans un contexte géopolitique marqué par la désinformation, il est essentiel de préserver une information forte, indépendante et fiable. Une mesure concrète, dans le cadre de la prochaine mise à jour économique, consisterait à élargir le crédit d'impôt pour la main-d'œuvre journalistique au journalisme télévisé et radiophonique, comme c'est déjà le cas pour la presse écrite.

Malgré ces nombreux défis, nos chaînes continuent d'être largement choisies par le public et dominant en parts de marché. Groupe TVA est demeuré le chef de file de l'industrie en 2025 avec une part de marché de 41,8, en hausse de 1,1 part par rapport à 2024. Le Réseau TVA conserve également une avance marquée parmi les chaînes généralistes grâce à des contenus forts et rassembleurs, dont *Chanteurs masqués*, avec un auditoire moyen de près de 1,5 million de téléspectateurs et 48,2 parts de marché, ainsi qu'*Indéfendable*, avec une moyenne de près de 1,4 million de téléspectateurs et 35,8 parts de marché. Pour sa part, TVA Sports a affiché en 2025 sa meilleure part de marché des cinq dernières années, en hausse de 1,1 part par rapport à 2024, tandis que LCN a enregistré une hausse de 0,9 part de marché en 2025 pour atteindre 7,9 parts. Les bulletins de TVA Nouvelles, diffusés sur le Réseau TVA et à LCN, ont de nouveau été les émissions d'information les plus regardées toutes chaînes confondues, du lundi au vendredi, à midi, à 18 h et à 22 h.

Québecor amorce 2026 avec confiance, portée par le travail remarquable de ses équipes, par la solidité de sa situation financière et par la mise en œuvre rigoureuse de ses stratégies. En poursuivant le renforcement de notre offre, de nos réseaux et de l'expérience client au bénéfice d'un nombre croissant de Canadiennes et de Canadiens, nous maintiendrons une croissance disciplinée et une création de valeur durable pour l'ensemble de nos parties prenantes. »

Mesures non normalisées selon les IFRS

La Société utilise des mesures non normalisées selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles que le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, les flux de trésorerie d'exploitation ajustés, les flux de trésorerie libres et le ratio d'endettement net consolidé ainsi que des indicateurs clés de rendement, dont l'UGR et le RMPU mobile. Les définitions des mesures non normalisées selon les IFRS et des indicateurs clés de rendement utilisés par la Société, dans ce communiqué, sont présentées dans la section « Définitions ».

Tableau financier

Tableau 1

Sommaire consolidé des résultats, des flux de trésorerie et du bilan

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action de base)

	Exercices terminés les 31 décembre			Trois mois terminés les 31 décembre		
	2025	2024	2023	2025	2024	
Résultats						
Revenus :						
Télécommunications	4 847,5	\$ 4 835,1	\$ 4 654,0	\$ 1 284,4	\$ 1 265,5	\$
Média	729,9	703,0	721,9	238,8	194,7	
Sports et divertissement	227,9	225,3	213,4	58,4	69,2	
Intersectoriels	(130,0)	(125,0)	(155,0)	(35,3)	(30,4)	
	5 675,3	5 638,4	5 434,3	1 546,3	1 499,0	
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) :						
Télécommunications	2 383,2	2 335,4	2 230,3	589,8	565,9	
Média	68,1	31,9	7,7	54,0	15,0	
Sports et divertissement	24,7	27,4	23,0	1,5	10,8	
Siège social	(82,8)	(27,2)	(23,2)	(34,9)	(2,7)	
	2 393,2	2 367,5	2 237,8	610,4	589,0	
Amortissement	(858,0)	(943,3)	(909,0)	(215,3)	(236,6)	
Frais financiers	(341,5)	(414,1)	(408,4)	(78,0)	(96,5)	
Restructuration, dépréciation d'actifs et autres	(36,3)	(39,0)	(52,0)	(8,9)	(16,2)	
Autres éléments	(0,5)	27,1	(5,4)	(9,2)	3,1	
Impôts sur le bénéfice	(296,1)	(256,7)	(227,9)	(77,4)	(65,4)	
Bénéfice net	860,8	\$ 741,5	\$ 635,1	\$ 221,6	\$ 177,4	\$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	856,0	\$ 747,5	\$ 650,5	\$ 211,5	\$ 177,7	\$
Bénéfice net ajusté	879,7	747,0	688,1	226,2	186,6	
Par action de base :						
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	3,73	3,23	2,82	0,93	0,76	
Bénéfice net ajusté	3,83	3,23	2,98	0,99	0,80	

Tableau 1 (suite)

	Exercices terminés les 31 décembre			Trois mois terminés les 31 décembre		
	2025	2024	2023	2025	2024	
Dépenses en immobilisations :						
Télécommunications	633,8	\$ 579,1	\$ 536,7	\$ 179,7	\$ 135,3	\$
Média	9,6	30,7	12,9	3,4	5,3	
Sports et divertissement	6,1	6,8	7,7	2,3	2,0	
Siège social	0,3	0,6	1,1	0,1	0,1	
	649,8	617,2	558,4	185,5	142,7	
Acquisitions de licences de spectre	–	298,9	9,9	–	–	
Flux de trésorerie :						
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés :						
Télécommunications	1 749,4	1 756,3	1 693,6	410,1	430,6	
Média	58,5	1,2	(5,2)	50,6	9,7	
Sports et divertissement	18,6	20,6	15,3	(0,8)	8,8	
Siège social	(83,1)	(27,8)	(24,3)	(35,0)	(2,8)	
	1 743,4	1 750,3	1 679,4	424,9	446,3	
Flux de trésorerie libres	1 425,7	1 120,3	910,5	369,1	302,9	
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	2 061,9	1 719,0	1 462,2	521,9	392,4	
Dividendes déclarés	321,2	301,7	277,1	79,7	75,7	
Dividendes déclarés par action de base	1,40	1,30	1,20	0,35	0,33	
Bilan :						
Espèces et quasi-espèces	160,6	\$ 61,8	\$ 11,1	\$		
Fonds de roulement	(233,2)	(36,0)	(1 125,6)			
Actif net lié aux instruments financiers dérivés	24,3	141,2	110,8			
Actif total	12 812,2	12 998,7	12 741,3			
Emprunts bancaires	–	6,7	9,6			
Dettes à long terme totale (y compris la portion à court terme)	6 824,3	7 619,7	7 668,2			
Obligations locatives (court et long terme)	410,6	409,7	376,2			
Débentures convertibles, y compris les dérivés incorporés	–	–	165,0			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	2 625,0	2 157,2	1 726,9			
Capitaux propres	2 737,0	2 264,7	1 837,7			
Ratio d'endettement net consolidé	2,95x	3,31x	3,39x			

Comparaison des exercices 2025 et 2024

Revenus de 5,68 G\$, en hausse de 36,9 M\$ (0,7 %).

- Augmentation dans le secteur Média (26,9 M\$ ou 3,8 %), due principalement à l'impact net favorable de 26,2 M\$, lié à la rétroactivité d'ententes sur les redevances pour les chaînes spécialisées, notamment TVA Sports en 2025 et LCN en 2024.
- Hausse également dans les secteurs Télécommunications (12,4 M\$ ou 0,3 %) et Sports et divertissement (2,6 M\$ ou 1,2 %).

BAIIA ajusté de 2,39 G\$, en hausse de 25,7 M\$ (1,1 %), y compris la hausse de 110,8 M\$ de la charge de rémunération à base d'actions, attribuable à la variation importante de la juste valeur des options d'achat d'actions et des unités d'actions de Québecor.

- Hausse dans le secteur Télécommunications (47,8 M\$).
- Augmentation également dans le secteur Média (36,2 M\$), due principalement à l'impact favorable lié à la rétroactivité des ententes sur les redevances pour les chaînes spécialisées.
- Baisse dans le secteur Sports et divertissement (2,7 M\$).
- Écart défavorable au siège social (55,6 M\$).

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 856,0 M\$ (3,73 \$ par action de base) en 2025, contre 747,5 M\$ (3,23 \$ par action de base) en 2024, soit une hausse de 108,5 M\$ (0,50 \$ par action de base) ou 14,5 %.

- Les écarts favorables s'expliquent principalement par :
 - la baisse de 85,3 M\$ liée à la charge d'amortissement ;
 - la diminution de 72,6 M\$ liée aux frais financiers ;
 - la hausse de 25,7 M\$ du BAIIA ajusté.
- Les écarts défavorables s'expliquent surtout par :
 - la hausse de 39,4 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice ;
 - l'écart défavorable de 27,6 M\$ lié aux autres éléments ;
 - l'écart défavorable de 10,8 M\$ des participations ne donnant pas le contrôle.

Bénéfice net ajusté de 879,7 M\$ (3,83 \$ par action de base) en 2025, contre 747,0 M\$ (3,23 \$ par action de base) en 2024, soit une hausse de 132,7 M\$ (0,60 \$ par action de base) ou 17,8 %.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés de 1,74 G\$, en baisse de 6,9 M\$ (-0,4 %), expliquée par la hausse de 32,6 M\$ des dépenses en immobilisations, contrebalancée en partie par la hausse de 25,7 M\$ du BAIIA ajusté.

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 2,06 G\$, en hausse de 342,9 M\$ (19,9 %), expliquée principalement par l'écart favorable de la variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation, la baisse de la portion monétaire des frais financiers et la hausse du BAIIA ajusté, contrebalancés en partie par la hausse des impôts exigibles et la hausse de la portion monétaire liée à la restructuration, dépréciation d'actifs et autres.

Comparaison des quatrièmes trimestres 2025 et 2024

Revenus de 1,55 G\$, en hausse de 47,3 M\$ (3,2 %).

- Augmentation dans le secteur Télécommunications (18,9 M\$ ou 1,5 % des revenus du secteur).
- Hausse dans le secteur Média (44,1 M\$ ou 22,7 %), due principalement à l'impact favorable de 43,9 M\$ lié à la rétroactivité d'une entente sur les redevances pour les chaînes spécialisées, notamment TVA Sports.
- Diminution dans le secteur Sports et divertissement (10,8 M\$ ou -15,6 %).

BAIIA ajusté de 610,4 M\$, en hausse de 21,4 M\$ (3,6 %), y compris la hausse de 66,8 M\$ de la charge de rémunération à base d'actions, attribuable à la variation importante de la juste valeur des options d'achat d'actions et des unités d'actions de Québecor.

- Hausse dans les secteurs Télécommunications (23,9 M\$).
- Augmentation également dans le secteur Média (39,0 M\$), due principalement à l'impact favorable lié à la rétroactivité d'une entente sur les redevances pour les chaînes spécialisées.
- Diminution dans le secteur Sports et divertissement (9,3 M\$).
- Écart défavorable au siège social (32,2 M\$).

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 211,5 M\$ (0,93 \$ par action de base) au quatrième trimestre 2025, contre 177,7 M\$ (0,76 \$ par action de base) à la même période de 2024, soit une hausse de 33,8 M\$ (0,17 \$ par action de base) ou 19,0 %.

- Les écarts favorables s'expliquent par :
 - la hausse de 21,4 M\$ du BAIIA ajusté ;
 - la diminution de 21,3 M\$ liée à la charge d'amortissement ;
 - la baisse de 18,5 M\$ liée aux frais financiers ;
 - la baisse de 7,3 M\$ liée à la charge de restructuration, dépréciation d'actifs et autres.
- Les écarts défavorables s'expliquent par :
 - l'écart défavorable de 12,3 M\$ lié aux autres éléments ;
 - la hausse de 12,0 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice ;
 - l'écart défavorable de 10,4 M\$ des participations ne donnant pas le contrôle.

Bénéfice net ajusté de 226,2 M\$ (0,99 \$ par action de base) au quatrième trimestre 2025, contre 186,6 M\$ (0,80 \$ par action de base) à la même période de 2024, soit une hausse de 39,6 M\$ (0,19 \$ par action de base) ou 21,2 %.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés de 424,9 M\$, en baisse de 21,4 M\$ (-4,8 %) au quatrième trimestre 2025, expliquée par la hausse de 42,8 M\$ des dépenses en immobilisations, contrebalancée en partie par la hausse de 21,4 M\$ du BAIIA ajusté.

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 521,9 M\$, en hausse de 129,5 M\$ (33,0 %) au quatrième trimestre 2025, expliquée principalement par l'écart favorable de la variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation, la baisse de la portion monétaire des frais financiers et la hausse du BAIIA ajusté, contrebalancés en partie par la hausse des impôts exigibles.

Opérations de financement

- Le 25 février 2026, le conseil d'administration de Québecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,40 \$ par action sur les actions catégorie A et sur les actions catégorie B de la Société, correspondant à une hausse de 14,3 %.
- Le 28 janvier 2026, Vidéotron a modifié et mis à jour sa convention de crédit afin de proroger l'échéance des deux tranches existantes de sa facilité de crédit renouvelable : i) la première tranche de 400,0 M\$, dont l'échéance est désormais fixée à janvier 2031, et ii) la deuxième tranche de 400,0 M\$, dont l'échéance est désormais fixée à janvier 2027, prévoyant une option de conversion en une facilité à terme venant à échéance en janvier 2028. Vidéotron a également ajouté deux nouvelles tranches à sa facilité de crédit renouvelable : i) une première tranche de 250,0 M\$ US, venant à échéance en janvier 2031, et ii) une deuxième tranche de 250,0 M\$ US, venant à échéance en janvier 2027, prévoyant une option de conversion en une facilité à terme venant à échéance en janvier 2028. Certaines conditions des facilités ont également été modifiées.
- Le 20 novembre 2025, Vidéotron a émis des billets de premier rang d'un montant en capital global de 800,0 M\$, portant intérêt à un taux de 3,950 % et échéant le 15 octobre 2032. À cette même date, Vidéotron a utilisé le produit net, ainsi que l'encaisse disponible, pour financer le remboursement de la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital de 600,0 M\$ US, portant intérêt à un taux de 5,125 % et échéant le 15 avril 2027, et la réalisation des contrats de couverture afférents, pour une contrepartie totale en espèces de 815,5 M\$.
- Le 6 novembre 2025, Vidéotron a remboursé par anticipation un montant de 200,0 M\$ sur la tranche de 700,0 M\$ venant à échéance en avril 2026 de sa facilité de crédit à terme.

- Le 16 juin 2025, Vidéotron a remboursé à l'échéance ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 400,0 M\$, portant intérêt à un taux de 5,625 %.
- Le 27 mai 2025, Vidéotron a porté la taille de sa facilité de crédit renouvelable de 500,0 M\$ à 800,0 M\$, en faisant passer chacune de ses deux tranches de 250,0 M\$ à 400,0 M\$.
- Le 15 avril 2025, Québecor Média inc. (« Québecor Média ») a résilié sa facilité de crédit renouvelable garantie d'un montant de 300,0 M\$.
- Le 26 février 2025, Vidéotron a modifié et mis à jour sa convention de crédit afin, entre autres, de modifier sa facilité de crédit renouvelable existante de 500,0 M\$ (réduite de 2,00 G\$ à 500,0 M\$ le 29 janvier 2025) en créant deux tranches : i) une première tranche d'un montant de 250,0 M\$ échéant en février 2030, et ii) une deuxième tranche d'un montant de 250,0 M\$ échéant en février 2026 et prévoyant une option de conversion en une facilité à terme échéant en février 2027.

Capital-actions

Rachat d'actions

Le 6 août 2025, le conseil d'administration de la Société a autorisé un programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 1 000 000 actions catégorie A représentant environ 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 5 000 000 actions catégorie B représentant environ 3,2 % des actions catégorie B émises et en circulation le 1er août 2025. Les rachats peuvent être effectués entre le 15 août 2025 et le 14 août 2026, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto ou d'autres systèmes de négociation parallèles au Canada. Toutes les actions ainsi rachetées seront annulées.

Le 8 août 2025, la Société a conclu une entente visant un régime d'achat de titres automatique (le « régime ») avec un courtier désigné en vue de permettre le rachat d'actions aux termes du régime à des moments où il lui serait interdit de le faire en raison de restrictions réglementaires ou de périodes volontaires d'interdiction des opérations. Le régime a été préalablement autorisé par la Bourse de Toronto. Il est en vigueur depuis le 15 août 2025 et se terminera en même temps que le programme de rachat dans le cours normal des activités.

Aux termes du régime, avant d'entrer dans une période volontaire d'interdiction d'opérations, la Société peut demander, sans y être tenue, au courtier désigné de faire des achats dans le cadre du programme de rachat dans le cours normal des activités. Ces achats seront établis à la discrétion du courtier désigné selon des paramètres établis par la Société avant les périodes d'interdiction. En dehors de ces périodes, les rachats seront effectués à la discrétion de la direction de la Société.

En 2025, la Société a racheté et annulé 5 315 908 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 217,8 M\$ (3 619 092 actions catégorie B en 2024 pour une contrepartie totale en espèces de 114,7 M\$).

Émission d'actions

En 2025, 217 221 actions catégorie B ont été émises à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions pour une contrepartie en espèces de 6,6 M\$.

Le 25 juin 2024, la Société a racheté toutes ses débentures convertibles 4,0 % en circulation d'un montant en capital total de 150,0 M\$. Conformément aux modalités des débentures, la Société a choisi de régler le rachat en actions et a, par conséquent, émis et remis aux porteurs 5 161 237 actions catégorie B.

Dividendes déclarés

Le 25 février 2026, le conseil d'administration de Québecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,40 \$ par action sur les actions catégorie A et sur les actions catégorie B. Ce dividende sera versé le 7 avril 2026 aux actionnaires inscrits à la date de clôture des registres le 13 mars 2026. Ce dividende est désigné à titre de dividende déterminé conformément au paragraphe 89(14) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et à son équivalent provincial.

Information financière détaillée

Pour une analyse détaillée des résultats de l'exercice 2025 et du quatrième trimestre 2025 de Québecor, le lecteur peut consulter le rapport de gestion ainsi que les états financiers consolidés de Québecor disponibles sur son site à l'adresse <www.quebecor.com/fr/investisseurs/documents-financiers> ou sur le site Internet de SEDAR+ à l'adresse <www.sedarplus.ca>.

Téléconférence des investisseurs et diffusion sur Internet

Le 26 février 2026, à 11 h (HNE), aura lieu une téléconférence sur les résultats de Québecor pour le quatrième trimestre et l'exercice 2025, avec une période de questions réservée aux analystes financiers. On peut y accéder en composant le 1 800 990-4777. La téléconférence sera diffusée en direct sur le site Internet de Québecor à l'adresse <www.quebecor.com/fr/investisseurs/conferences-et-assemblee>. À cette même adresse, une version enregistrée (en anglais seulement) sera disponible jusqu'au 27 avril 2026 pour ceux qui seraient dans l'impossibilité d'assister à cette conférence téléphonique.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent communiqué qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujettis à des risques, des incertitudes et des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de Québecor dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer » ou « croire », ou de la tournure négative de ces expressions, ou de leurs variantes, ou de toute terminologie similaire. Certains facteurs importants qui pourraient occasionner des écarts importants entre les résultantes réelles et celles mentionnées dans ces énoncés prospectifs comprennent les suivants, bien qu'ils ne soient pas limités à ces derniers :

- la capacité de Québecor de continuer à développer avec succès son réseau et les installations de ses services mobiles ;
- la fluctuation de la conjoncture économique et politique en général, les conditions des marchés financiers et économiques, les défis commerciaux mondiaux, tels que les tarifs douaniers et les barrières commerciales, de même que les fluctuations commerciales subies par les annonceurs de Québecor sur le marché publicitaire local, régional et national des journaux, de la télévision et des autres médias ;
- la capacité de Québecor de mettre en œuvre avec succès ses stratégies d'affaires et de développement ;
- l'intensité de l'activité concurrentielle dans les industries où Québecor est active et sa capacité à pénétrer de nouveaux marchés et à développer avec succès ses activités, y compris dans les domaines en expansion et dans de nouvelles régions géographiques ;
- la fragmentation de l'univers des médias et son impact sur le marché publicitaire et les propriétés médias de Québecor ;
- de nouvelles technologies qui pourraient changer le comportement des consommateurs à l'égard de l'offre de la gamme de produits de Québecor ;
- les impacts liés à la cybersécurité et au maintien de la protection des renseignements personnels ;
- des investissements en capital imprévus qui seraient nécessaires au développement du réseau de Québecor ou pour répondre au développement continu de solutions technologiques alternatives, ou l'incapacité à obtenir des capitaux dans le but de poursuivre la stratégie de développement des secteurs d'activité de Québecor ;
- les impacts des investissements importants et récurrents qui seront nécessaires pour le développement et l'expansion et pour concurrencer efficacement les entreprises de services locaux titulaires et les autres concurrents actuels ou potentiels dans les marchés visés par le secteur Télécommunications ;
- les interruptions de service sur le réseau de Québecor par lequel sont offerts les services de télédistribution, d'accès Internet, de téléphonie mobile et filaire et de vidéo sur demande par abonnement (VSDA), ainsi que la capacité de Québecor de protéger son réseau contre le piratage, l'accès non autorisé ou d'autres violations de la sécurité ;
- les conflits de travail ou les grèves, les interruptions dues à des bris d'équipements, des pannes de réseau, la menace de catastrophes naturelles, les crises de santé publique et l'instabilité politique dans certains pays ;
- les changements dans la capacité de Québecor d'obtenir des services et des équipements essentiels à la conduite de ses activités ;
- les impacts liés aux enjeux environnementaux ;

- des changements aux lois et aux règlements (ou dans leurs interprétations) qui pourraient entraîner, entre autres, une concurrence accrue, une évolution dans les marchés de Québecor, une hausse de frais d'exploitation, de dépenses en immobilisations ou de charges fiscales, ou une réduction de la valeur de certains actifs ; et
- le niveau de l'endettement de Québecor, les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change, le resserrement du marché du crédit ou des restrictions sur les activités commerciales de Québecor imposées par les conditions des emprunts.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce communiqué, afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue, sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de Québecor et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par Québecor et qui sont disponibles à <www.sedarplus.ca> et à <www.quebecor.com>, y compris, en particulier, les rubriques « Informations sur les tendances », « Risques et incertitudes » et « Instruments financiers et « Gestion des risques financiers » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse reflètent les attentes de la Société au 26 février 2026 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

À propos de Québecor

Chef de file canadien des télécommunications, du divertissement, des médias d'information et de la culture, Québecor est l'une des entreprises de communication intégrées les plus performantes de l'industrie. Portées par la volonté de faire vivre la meilleure expérience qui soit à ses clients, toutes les filiales et marques de Québecor se distinguent par une offre de produits et services de qualité, multiplateformes et convergents.

Québecor (TSX : QBR.A, QBR.B), dont le siège social est solidement implanté au Québec, emploie plus de 11 000 personnes au Canada.

Entreprise familiale fondée en 1950, Québecor a à cœur de s'impliquer activement dans sa communauté. Chaque année, elle s'investit auprès de plus de 400 organismes dans les domaines aussi essentiels que sont la culture, la santé, l'éducation, l'environnement et l'entrepreneuriat.

Visitez notre site Internet : <www.quebecor.com>

Suivez-nous sur X : <www.x.com/Quebecor>

– 30 –

Source :

Hugues Simard
 Chef de la direction financière
 Québecor inc. et Québecor Média inc.
hugues.simard@quebecor.com
 514 380-7414

Renseignements :

Direction des communications
 Québecor inc. et Québecor Média inc.
medias@quebecor.com
 514 380-4572

DÉFINITIONS

BAIIA ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le BAIIA ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net conformément aux IFRS, comme le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, la restructuration, dépréciation d'actifs et autres, les autres éléments et les impôts sur le bénéfice. Le BAIIA ajusté, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer des outils d'évaluation du rendement financier conformes aux IFRS ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer les résultats consolidés de la Société ainsi que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses secteurs d'activité.

En outre, le BAIIA ajusté est utile, car il constitue un élément des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte des dépenses en immobilisations et des acquisitions de licences de spectre nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Société. D'autres mesures qui tiennent compte des dépenses en immobilisations, telles que les flux de trésorerie d'exploitation ajustés et les flux de trésorerie libres, sont également utilisées par la Société. La définition du BAIIA ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 2 présente le rapprochement du BAIIA ajusté avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés de Québecor. Les données financières consolidées pour les périodes de trois mois terminées les 31 décembre 2025 et 2024 présentées dans le tableau 2 proviennent des états financiers consolidés trimestriels non audités de la Société.

Tableau 2

Rapprochement du BAIIA ajusté présenté dans ce communiqué avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés
(en millions de dollars canadiens)

	Exercices terminés les 31 décembre			Trois mois terminés les 31 décembre		
	2025	2024	2023	2025	2024	
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) :						
Télécommunications	2 383,2	\$ 2 335,4	\$ 2 230,3	\$ 589,8	\$ 565,9	\$
Média	68,1	31,9	7,7	54,0	15,0	
Sports et divertissement	24,7	27,4	23,0	1,5	10,8	
Siège social	(82,8)	(27,2)	(23,2)	(34,9)	(2,7)	
	2 393,2	2 367,5	2 237,8	610,4	589,0	
Amortissement	(858,0)	(943,3)	(909,0)	(215,3)	(236,6)	
Frais financiers	(341,5)	(414,1)	(408,4)	(78,0)	(96,5)	
Restructuration, dépréciation d'actifs et autres	(36,3)	(39,0)	(52,0)	(8,9)	(16,2)	
Autres éléments	(0,5)	27,1	(5,4)	(9,2)	3,1	
Impôts sur le bénéfice	(296,1)	(256,7)	(227,9)	(77,4)	(65,4)	
Bénéfice net	860,8	\$ 741,5	\$ 635,1	\$ 221,6	\$ 177,4	\$

Bénéfice net ajusté (auparavant le « bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation »)

La Société définit le bénéfice net ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires conformément aux IFRS, comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires avant la restructuration, dépréciation d'actifs et autres, et les autres éléments, déduction faite des impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements et du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements. Le bénéfice net ajusté, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société utilise le bénéfice net ajusté pour analyser les tendances en matière de rendement de ses activités. Les éléments énumérés ci-dessus sont exclus du calcul de cette mesure, puisqu'ils nuisent à la comparabilité des résultats financiers. Le bénéfice net ajusté est plus représentatif aux fins d'évaluation du bénéfice prévisible. La définition du bénéfice net ajusté peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 3 présente le rapprochement du bénéfice net ajusté avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés de Québecor. Les données financières consolidées pour les périodes de trois mois terminées les 31 décembre 2025 et 2024 présentées dans le tableau 3 proviennent des états financiers consolidés trimestriels non audités de la Société.

Tableau 3**Rapprochement du bénéfice net ajusté présenté dans ce communiqué avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés**

(en millions de dollars canadiens)

	Exercices terminés les 31 décembre			Trois mois terminés les 31 décembre		
	2025	2024	2023	2025	2024	
Bénéfice net ajusté	879,7	\$ 747,0	\$ 688,1	\$ 226,2	\$ 186,6	\$
Restructuration, dépréciation d'actifs et autres	(36,3)	(39,0)	(52,0)	(8,9)	(16,2)	
Autres éléments	(0,5)	27,1	(5,4)	(9,2)	3,1	
Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements ¹	11,5	9,4	12,7	3,2	4,2	
Part des actionnaires sans contrôle afférent aux ajustements	1,6	3,0	7,1	0,2	—	
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	856,0	\$ 747,5	\$ 650,5	\$ 211,5	\$ 177,7	\$

¹ Y compris l'impact de la fluctuation de l'impôt sur le bénéfice, applicable sur les éléments ajustés, pour des raisons statutaires ou dans le cadre de transactions fiscales.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés et flux de trésorerie libres

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés

Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés représentent le BAIIA ajusté, moins les dépenses en immobilisations (exclusion faite des acquisitions de licences de spectre). Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés représentent les fonds disponibles pour les paiements d'intérêts et d'impôts, les déboursés relatifs aux programmes de restructuration, les acquisitions d'entreprises, les acquisitions de licences de spectre, le paiement de dividendes, le remboursement de la dette à long terme et d'obligations locatives, et le rachat d'actions. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer des outils d'évaluation du rendement financier conformes aux IFRS ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés sont utilisés par la direction et le conseil d'administration de la Société pour évaluer les fonds générés sur une base consolidée par l'exploitation de l'ensemble des secteurs d'activité, en plus des flux de trésorerie d'exploitation générés par chacun d'entre eux. En outre, les flux de trésorerie d'exploitation ajustés sont utiles, car ils constituent un élément des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. La définition des flux de trésorerie d'exploitation ajustés de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Flux de trésorerie libres (auparavant « Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation »)

Les flux de trésorerie libres représentent les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation selon les IFRS, moins les flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations (exclusion faite des acquisitions de licences de spectre), plus le produit de l'aliénation d'éléments d'actif. Les flux de trésorerie libres sont utilisés par la direction et le conseil d'administration de la Société pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de la Société. Les flux de trésorerie libres représentent les fonds disponibles pour les acquisitions d'entreprises, les acquisitions de licences de spectre, le paiement de dividendes, le remboursement de la dette à long terme et d'obligations locatives, et le rachat d'actions. Les flux de trésorerie libres ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer des outils d'évaluation du rendement financier conformes aux IFRS ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. La définition des flux de trésorerie libres de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Les tableaux 4 et 5 présentent le rapprochement des flux de trésorerie d'exploitation ajustés et des flux de trésorerie libres avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation divulgués aux états financiers consolidés. Les données financières consolidées pour les périodes de trois mois terminées les 31 décembre 2025 et 2024 présentées dans les tableaux 4 et 5 proviennent des états financiers consolidés trimestriels non audités.

Tableau 4

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés

(en millions de dollars canadiens)

	Exercices terminés les 31 décembre			Trois mois terminés les 31 décembre		
	2025	2024	2023	2025	2024	
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif)						
Télécommunications	2 383,2	\$ 2 335,4	\$ 2 230,3	\$ 589,8	\$ 565,9	\$
Média	68,1	31,9	7,7	54,0	15,0	
Sports et divertissement	24,7	27,4	23,0	1,5	10,8	
Siège social	(82,8)	(27,2)	(23,2)	(34,9)	(2,7)	
	2 393,2	2 367,5	2 237,8	610,4	589,0	
Moins						
Dépenses en immobilisations ¹ :						
Télécommunications	(633,8)	(579,1)	(536,7)	(179,7)	(135,3)	
Média	(9,6)	(30,7)	(12,9)	(3,4)	(5,3)	
Sports et divertissement	(6,1)	(6,8)	(7,7)	(2,3)	(2,0)	
Siège social	(0,3)	(0,6)	(1,1)	(0,1)	(0,1)	
	(649,8)	(617,2)	(558,4)	(185,5)	(142,7)	
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés						
Télécommunications	1 749,4	1 756,3	1 693,6	410,1	430,6	
Média	58,5	1,2	(5,2)	50,6	9,7	
Sports et divertissement	18,6	20,6	15,3	(0,8)	8,8	
Siège social	(83,1)	(27,8)	(24,3)	(35,0)	(2,8)	
	1 743,4	\$ 1 750,3	\$ 1 679,4	\$ 424,9	\$ 446,3	\$

¹ **Rapprochement avec les flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations selon les états financiers consolidés**

	Exercices terminés les 31 décembre			Trois mois terminés les 31 décembre		
	2025	2024	2023	2025	2024	
Dépenses en immobilisations	(649,8)	\$ (617,2)	\$ (558,4)	\$ (185,5)	\$ (142,7)	\$
Variation nette des éléments hors caisse courants liés aux dépenses en immobilisations (exclusion faite du crédit gouvernemental pour grands projets d'investissement à recevoir)	9,1	17,7	5,0	29,3	52,9	
Flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations	(640,7)	\$ (599,5)	\$ (553,4)	\$ (156,2)	\$ (89,8)	\$

Tableau 5

Flux de trésorerie libres et flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation divulgués aux états financiers consolidés
(en millions de dollars canadiens)

	Exercices terminés les 31 décembre			Trois mois terminés les 31 décembre		
	2025	2024	2023	2025	2024	
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés provenant du tableau 4	1 743,4	\$ 1 750,3	\$ 1 679,4	\$ 424,9	\$ 446,3	\$
Plus (moins)						
Portion monétaire des frais financiers	(332,7)	(404,7)	(400,0)	(76,0)	(94,2)	
Portion monétaire liée à la restructuration, dépréciation d'actifs et autres	(32,7)	(17,9)	(39,5)	(9,2)	(4,4)	
Impôts exigibles	(270,1)	(248,9)	(221,2)	(54,8)	(46,8)	
Autres	3,2	2,2	(4,1)	2,4	(0,2)	
Variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation	305,5	21,6	(109,1)	52,5	(50,7)	
Variation nette des éléments hors caisse courants liés aux dépenses en immobilisations (exclusion faite du crédit gouvernemental pour grands projets d'investissement à recevoir)	9,1	17,7	5,0	29,3	52,9	
Flux de trésorerie libres	1 425,7	1 120,3	910,5	369,1	302,9	
Plus (moins)						
Flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations (exclusion faite des acquisitions de licences de spectre)	640,7	599,5	553,4	156,2	89,8	
Produits de l'aliénation d'éléments d'actif	(4,5)	(0,8)	(1,7)	(3,4)	(0,3)	
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	2 061,9	\$ 1 719,0	\$ 1 462,2	\$ 521,9	\$ 392,4	\$

Ratio d'endettement net consolidé

Le ratio d'endettement net consolidé représente la dette nette consolidée, exclusion faite des débentures convertibles, divisée par le BAIIA ajusté des 12 derniers mois. La dette nette consolidée, exclusion faite des débentures convertibles, représente le total de la dette à long terme, plus les emprunts bancaires, les obligations locatives, et les passifs liés aux instruments financiers dérivés, moins les actifs liés aux instruments financiers dérivés et les espèces et quasi-espèces. Le ratio d'endettement net consolidé sert à évaluer le levier financier de la Société et est utilisé par la direction et le conseil d'administration dans les décisions liées à la structure du capital de la Société, y compris la stratégie de financement, et dans la gestion du risque lié aux échéances des dettes. Le ratio d'endettement net consolidé exclut les débentures convertibles puisque ces débentures ont été rachetées en 2024, en émettant des actions catégorie B de Québecor. Le ratio d'endettement net consolidé n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS. Il ne vise pas à remplacer des outils d'évaluation conformes aux IFRS ou le bilan afin d'évaluer la situation financière. La définition du ratio d'endettement net consolidé de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Le tableau 6 présente le calcul du ratio d'endettement net consolidé ainsi que le rapprochement avec les éléments du bilan divulgués aux états financiers consolidés de Québecor.

Tableau 6

Ratio d'endettement net consolidé

(en millions de dollars canadiens)

	31 déc. 2025		31 déc. 2024		31 déc. 2023	
Dettes à long terme totale¹	6 824,3	\$	7 619,7	\$	7 668,2	\$
Plus (moins)						
Obligations locatives ²	410,6		409,7		376,2	
Emprunts bancaires	—		6,7		9,6	
Instruments financiers dérivés ³	(24,3)		(141,2)		(110,8)	
Espèces et quasi-espèces	(160,6)		(61,8)		(11,1)	
Dettes nettes consolidées exclusion faite des débiteures convertibles	7 050,0		7 833,1		7 932,1	
Divisée par :						
BALIA ajusté sur 12 mois ⁴	2 393,2	\$	2 367,5	\$	2 337,1	\$
Ratio d'endettement net consolidé⁴	2,95x		3,31x		3,39x	

¹ Exclut les variations de la juste valeur de la dette à long terme liées au risque de taux d'intérêt couvert et les frais de financement.

² Passif total.

³ Actif moins le passif.

⁴ Sur une base pro forma au 31 décembre 2023 utilisant le BALIA ajusté de Freedom des 12 derniers mois.

Indicateurs clés de rendement

Unité génératrice de revenus

La Société se sert d'un indicateur clé de rendement utilisé dans l'industrie, soit l'UGR. Une UGR représente, le cas échéant, le nombre de lignes aux services de téléphonie mobile et filaire ainsi que le nombre de clients aux services d'accès Internet et de télédistribution. L'UGR n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS, et la définition et la méthode de calcul de l'UGR utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises ou publiées par des autorités publiques.

Revenu mensuel moyen mobile par unité

La Société se sert d'un indicateur clé de rendement utilisé dans l'industrie, soit le RMPU mobile. Cet indicateur se calcule en divisant les revenus de téléphonie mobile par le nombre moyen d'UGR de ce service durant la période visée, puis en divisant ce résultat par le nombre de mois de cette même période. Le RMPU mobile n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS, et la définition et la méthode de calcul utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises.

QUÉBECOR INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

(non audités)

	Trois mois terminés les				Douze mois terminés les			
	31 décembre				31 décembre			
	2025	2024			2025	2024		
Revenus	1 546,3	\$	1 499,0	\$	5 675,3	\$	5 638,4	\$
Coûts liés au personnel	242,6		180,5		851,6		752,0	
Achats de biens et services	693,3		729,5		2 430,5		2 518,9	
Amortissement	215,3		236,6		858,0		943,3	
Frais financiers	78,0		96,5		341,5		414,1	
Restructuration, dépréciation d'actifs et autres	8,9		16,2		36,3		39,0	
Autres éléments	9,2		(3,1)		0,5		(27,1)	
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice	299,0		242,8		1 156,9		998,2	
Impôts sur le bénéfice :								
Exigibles	54,8		46,8		270,1		248,9	
Différés	22,6		18,6		26,0		7,8	
	77,4		65,4		296,1		256,7	
Bénéfice net	221,6	\$	177,4	\$	860,8	\$	741,5	\$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux								
Actionnaires	211,5	\$	177,7	\$	856,0	\$	747,5	\$
Participations ne donnant pas le contrôle	10,1		(0,3)		4,8		(6,0)	
Résultat par action attribuable aux actionnaires								
De base	0,93	\$	0,76	\$	3,73	\$	3,23	\$
Dilué	0,91		0,76		3,69		3,23	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	227,9		232,9		229,6		231,6	
Nombre moyen pondéré d'actions diluées (en millions)	231,9		233,5		232,0		232,1	

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Douze mois terminés les
31 décembre

	31 décembre		31 décembre	
	2025	2024	2025	2024
Bénéfice net	221,6	\$ 177,4	\$ 860,8	\$ 741,5
Autres éléments du résultat global :				
Éléments pouvant être reclassés aux résultats :				
Couvertures de flux de trésorerie :				
Gain (perte) sur évaluation des instruments financiers dérivés	17,1	(55,2)	64,0	(76,2)
Impôts différés	(1,8)	(0,2)	(5,8)	4,4
Gain (perte) sur conversion de participations dans des entreprises associées étrangères	48,0	0,7	44,6	(1,9)
Éléments qui ne seront pas reclassés aux résultats :				
Régimes à prestations définies :				
Gain (perte) sur réévaluation	18,2	(19,7)	18,2	38,3
Impôts différés	(4,9)	5,1	(4,9)	(10,1)
Instruments de capitaux propres :				
Gain (perte) sur réévaluation d'instruments de capitaux propres	4,1	(2,7)	19,2	(2,8)
Impôts différés	(0,5)	0,4	(2,5)	0,4
Reclassement aux résultats :				
Perte liée aux couvertures de flux de trésorerie	9,7	-	9,7	-
Impôts différés	(0,4)	-	(0,4)	-
	89,5	(71,6)	142,1	(47,9)
Résultat global	311,1	\$ 105,8	\$ 1 002,9	\$ 693,6
Résultat global attribuable aux				
Actionnaires	300,9	\$ 107,4	998,0	\$ 696,7
Participations ne donnant pas le contrôle	10,2	(1,6)	4,9	(3,1)

QUÉBECOR INC.

INFORMATION SECTORIELLE

(en millions de dollars canadiens)
(non auditée)

Trois mois terminés le 31 décembre 2025

	Télécommu- nications		Média		Sports et divertis- sement		Siège social et inter- sectoriels		Total	
Revenus	1 284,4	\$	238,8	\$	58,4	\$	(35,3)	\$	1 546,3	\$
Coûts liés au personnel	141,4		46,1		14,7		40,4		242,6	
Achats de biens et services	553,2		138,7		42,2		(40,8)		693,3	
BAIIA ajusté ¹	589,8		54,0		1,5		(34,9)		610,4	
Amortissement									215,3	
Frais financiers									78,0	
Restructuration, dépréciation d'actifs et autres									8,9	
Autres éléments									9,2	
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice									299,0	\$
Flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations	148,1	\$	5,4	\$	2,4	\$	0,3	\$	156,2	\$

Trois mois terminés le 31 décembre 2024

	Télécommu- nications		Média		Sports et divertis- sement		Siège social et inter- sectoriels		Total	
Revenus	1 265,5	\$	194,7	\$	69,2	\$	(30,4)	\$	1 499,0	\$
Coûts liés au personnel	124,1		40,1		11,0		5,3		180,5	
Achats de biens et services	575,5		139,6		47,4		(33,0)		729,5	
BAIIA ajusté ¹	565,9		15,0		10,8		(2,7)		589,0	
Amortissement									236,6	
Frais financiers									96,5	
Restructuration, dépréciation d'actifs et autres									16,2	
Autres éléments									(3,1)	
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice									242,8	\$
Flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations	82,9	\$	4,5	\$	2,2	\$	0,2	\$	89,8	\$

QUÉBECOR INC.

INFORMATION SECTORIELLE (suite)

(en millions de dollars canadiens)
(non auditée)

Douze mois terminés le 31 décembre 2025

	Télécommu- nications		Média		Sports et divertis- sement		Siège social et inter- sectoriels		Total	
Revenus	4 847,5	\$	729,9	\$	227,9	\$	(130,0)	\$	5 675,3	\$
Coûts liés au personnel	525,9		174,5		53,3		97,9		851,6	
Achats de biens et services	1 938,4		487,3		149,9		(145,1)		2 430,5	
BAIIA ajusté ¹	2 383,2		68,1		24,7		(82,8)		2 393,2	
Amortissement									858,0	
Frais financiers									341,5	
Restructuration, dépréciation d'actifs et autres									36,3	
Autres éléments									0,5	
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice									1 156,9	\$
Flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations	615,3	\$	18,7	\$	6,2	\$	0,5	\$	640,7	\$

Douze mois terminés le 31 décembre 2024

	Télécommu- nications		Média		Sports et divertis- sement		Siège social et inter- sectoriels		Total	
Revenus	4 835,1	\$	703,0	\$	225,3	\$	(125,0)	\$	5 638,4	\$
Coûts liés au personnel	490,8		174,8		45,3		41,1		752,0	
Achats de biens et services	2 008,9		496,3		152,6		(138,9)		2 518,9	
BAIIA ajusté ¹	2 335,4		31,9		27,4		(27,2)		2 367,5	
Amortissement									943,3	
Frais financiers									414,1	
Restructuration, dépréciation d'actifs et autres									39,0	
Autres éléments									(27,1)	
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice									998,2	\$
Flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations	565,6	\$	26,2	\$	7,0	\$	0,7	\$	599,5	\$
Acquisition de licences de spectre	298,9		-		-		-		298,9	

¹ Le chef de la direction utilise le BAIIA ajusté comme mesure du profit pour évaluer le rendement de chaque secteur. Le BAIIA ajusté est une mesure non normalisée selon les IFRS et est définie comme étant le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, la restructuration, la dépréciation d'actifs et autres, les autres éléments et les impôts sur le bénéfice.

QUÉBECOR INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires				Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital- actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global		
Solde au 31 décembre 2023	914,6	\$ 17,4	\$ 789,1	\$ 5,8	\$ 110,8	\$ 1 837,7
Bénéfice net (perte nette)	-	-	747,5	-	(6,0)	741,5
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(50,8)	2,9	(47,9)
Dividendes	-	-	(301,7)	-	(0,2)	(301,9)
Rachat d'actions catégorie B	(23,4)	-	(91,3)	-	-	(114,7)
Émission d'actions catégorie B	150,0	-	-	-	-	150,0
Solde au 31 décembre 2024	1 041,2	17,4	1 143,6	(45,0)	107,5	2 264,7
Bénéfice net	-	-	856,0	-	4,8	860,8
Autres éléments du résultat global	-	-	-	142,0	0,1	142,1
Dividendes	-	-	(321,2)	-	(0,4)	(321,6)
Rachat d'actions catégorie B	(35,0)	-	(182,8)	-	-	(217,8)
Émission d'actions catégorie B	6,6	2,2	-	-	-	8,8
Solde au 31 décembre 2025	1 012,8	\$ 19,6	\$ 1 495,6	\$ 97,0	\$ 112,0	\$ 2 737,0

QUÉBECOR INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

	Trois mois terminés les 31 décembre		Douze mois terminés les 31 décembre	
	2025	2024	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Bénéfice net	221,6	\$ 177,4	\$ 860,8	\$ 741,5
Ajustements pour :				
Amortissement des immobilisations corporelles	130,1	141,4	511,5	564,7
Amortissement des actifs incorporels	52,0	63,0	216,0	253,1
Amortissement des actifs liés au droit d'utilisation	33,2	32,2	130,5	125,5
Dépréciation d'actifs	1,6	11,8	6,7	23,6
Amortissement des frais de financement	2,0	2,3	8,8	9,4
Quote-part des résultats dans les entreprises associées	(4,0)	(4,0)	(12,7)	(12,5)
Perte sur refinancement de la dette	13,2	0,9	13,2	0,9
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	-	-	-	(15,5)
Impôts différés	22,6	18,6	26,0	7,8
Autres	(2,9)	(0,5)	(4,4)	(1,1)
	469,4	443,1	1 756,4	1 697,4
Variation nette des éléments hors caisse liée aux activités d'exploitation	52,5	(50,7)	305,5	21,6
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	521,9	392,4	2 061,9	1 719,0
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Dépenses en immobilisations	(156,2)	(89,8)	(640,7)	(599,5)
Subventions différées (utilisées) reçues pour financer les dépenses en immobilisations	(9,3)	(2,8)	1,0	34,2
Acquisition de licences de spectre	-	-	-	(298,9)
Acquisition d'entreprises	(5,5)	(16,9)	(5,5)	(23,9)
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif	3,4	0,3	4,5	0,8
Acquisitions de placements et autres	(37,1)	(1,6)	(35,1)	(34,6)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	(204,7)	(110,8)	(675,8)	(921,9)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Variation nette des emprunts bancaires	-	(5,9)	(6,7)	(2,9)
Variation nette des facilités de crédit renouvelable, déduction faite des frais de financement	-	(6,2)	-	(387,0)
Émission de la dette à long terme, déduction faite des frais de financement	795,0	964,6	795,0	1 957,2
Remboursement de la dette à long terme	(1 040,9)	(1 075,0)	(1 440,9)	(1 900,3)
Règlement de contrats de couverture	25,4	-	25,4	163,0
Remboursement d'obligations locatives	(32,8)	(32,9)	(126,3)	(125,6)
Émission d'actions catégorie B	-	-	6,6	-
Rachat d'actions catégorie B	(77,8)	(45,9)	(217,8)	(114,7)
Dividendes	(79,7)	(75,7)	(321,6)	(301,9)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement	(410,8)	(277,0)	(1 286,3)	(712,2)
Variation nette des espèces, quasi-espèces et espèces affectées	(93,6)	4,6	99,8	84,9
Espèces, quasi-espèces et espèces affectées au début de la période	289,4	91,4	96,0	11,1
Espèces, quasi-espèces et espèces affectées à la fin de la période	195,8	\$ 96,0	\$ 195,8	\$ 96,0

QUÉBECOR INC.

BILANS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

	31 décembre		31 décembre
	2025		2024
Actif			
Actif à court terme			
Espèces et quasi-espèces	160,6	\$	61,8
Espèces affectées	35,2		34,2
Débiteurs	1 067,8		1 208,9
Actifs liés à des contrats	109,2		139,6
Impôts sur le bénéfice	34,1		32,6
Stocks	414,3		440,1
Autres éléments d'actif à court terme	161,1		185,1
	1 982,3		2 102,3
Actif à long terme			
Immobilisations corporelles	3 282,7		3 302,7
Actifs incorporels	3 441,9		3 486,9
Actifs liés au droit d'utilisation	374,1		376,7
Écart d'acquisition	2 713,4		2 713,4
Instruments financiers dérivés	57,9		148,4
Impôts différés	42,0		24,7
Autres éléments d'actif	917,9		843,6
	10 829,9		10 896,4
Total de l'actif	12 812,2	\$	12 998,7
			\$
Passif et capitaux propres			
Passif à court terme			
Emprunts bancaires	-	\$	6,7
Créditeurs, charges à payer et provisions	1 142,2		1 167,0
Revenus différés	376,3		376,7
Subventions différées	35,2		34,2
Impôts sur le bénéfice	60,4		46,5
Tranche à court terme de la dette à long terme	491,6		400,0
Tranche à court terme des obligations locatives	109,8		107,2
	2 215,5		2 138,3
Passif à long terme			
Dette à long terme	6 301,5		7 182,2
Obligations locatives	300,8		302,5
Instruments financiers dérivés	33,6		7,2
Impôts différés	871,7		814,7
Autres éléments de passif	352,1		289,1
	7 859,7		8 595,7
Capitaux propres			
Capital-actions	1 012,8		1 041,2
Surplus d'apport	19,6		17,4
Bénéfices non répartis	1 495,6		1 143,6
Cumul des autres éléments du résultat global	97,0		(45,0)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	2 625,0		2 157,2
Participations ne donnant pas le contrôle	112,0		107,5
	2 737,0		2 264,7
Total du passif et des capitaux propres	12 812,2	\$	12 998,7
			\$